



Commission Européenne



Newsletter du REDR Décembre 2009



L'eau, source de la vie rurale

L'eau est une ressource fondamentale dont dépendent d'une façon ou d'une autre la plupart des activités de développement rural de l'UE. Cet article analyse quelques-unes des questions qui touchent à la qualité et à la quantité des ressources d'eau dans les zones rurales.

Selon le *bilan de santé de la politique agricole commune (PAC)*, la gestion de l'eau est un enjeu majeur pour les zones rurales et l'agriculture de l'UE et une utilisation avisée de l'eau pourrait aider directement l'UE dans ses autres combats pour la conservation de la biodiversité et contre le changement climatique. La corrélation entre ces objectifs et la gestion durable de l'eau a également été réaffirmée en 2009 par la Commission dans un document de travail des services de la Commission intitulé *L'adaptation au changement climatique: le défi pour l'agriculture et les zones rurales européennes*.

Ce document souligne la nécessité de mettre en œuvre une action politique rurale sur la gestion de l'eau pour compléter les grands objectifs stratégiques de l'UE dans ce domaine, définis dans la directive cadre sur l'eau (WFD, *Water Framework Directive*).

Les importants amendements apportés à la WFD devraient permettre sa pleine mise en œuvre à partir de 2010. Il s'agit notamment des plans de gestion des bassins hydrographiques (RBMP, *River Basin Management Plans*), qui affecteront tous les

utilisateurs des ressources aquifères de l'UE dans les zones rurales et en particulier les agriculteurs, puisque l'on estime que leur activité représente 69 % de la consommation totale de l'UE. La finalisation des RBMP plus tard cette année donnera pour la première fois un aperçu complet de la façon dont est appréhendée aujourd'hui la gestion de l'eau dans l'ensemble de l'UE, ainsi que les actions de terrain requises pour préserver à la fois la quantité et la qualité des ressources dans ses différentes régions.

Les règles de mise en œuvre de la mesure concernant spécifiquement les paiements liés à la WFD seront en place à partir de 2010. La mesure sera utilisable dès que les RBMP seront opérationnels, à savoir à partir de 2010 et avant 2012 au plus tard. D'autres mesures sur la gestion de l'eau sont déjà disponibles et utilisées dans les plans de développement rural.

Les rôles des programmes de développement rural

Les programmes de développement rural (PDR) sont l'occasion d'aider les gestionnaires de terres à mettre en œuvre en zone rurale des actions qui contribuent aux objectifs des RBMP. Différents types d'actions de gestion de l'eau peuvent être financés dans les axes des PDR, dont bon nombre ont été élaborés pour tenir compte des problèmes de gestion de l'eau qui affectent spécifiquement leur territoire. Une sélection (non-exhaustive) de ces possibilités de soutien proposées par les PDR est présentée dans le tableau 1.

SOMMAIRE

- UNE :L'eau, source de la vie rurale _____ 1
 - Les rôles des programmes de développement rural1
- Le point sur les activités du REDR _____ 3
 - Le sous-comité Leader3
 - Les premiers lauréats des «Prix de la ruralité» en Suède3
 - Évolution du site Internet3
- EN BREF _____ 3
 - Nouvelles approbations de financements pour le développement rural3
 - Coopération régionale et internationale entre les réseaux ruraux4
 - Développer les compétences rurales en Belgique4
 - Des experts soutiennent l'agriculture biologique en européenne4
 - La politique agricole et rurale sous le mandat de Mme le Commissaire Fischer Boel4
- TOURNÉE DES ÉTATS MEMBRES
 - Slovaquie4
- POUR EN SAVOIR PLUS _____ 5



Tableau 1: Exemples d'actions de gestion de l'eau éligibles dans le cadre des PDR de l'UE

Finlande (métropole)	Recyclage des eaux de ruissellement ou de drainage et irrigation contrôlée
France (Corse)	Soutien accordé spécifiquement aux systèmes d'irrigation à basse pression
Allemagne (Bavière)	Mesures de prévention des inondations, y compris financement du coût de préparation des travaux de protection contre les inondations
Grèce	Action de protection des habitats en milieux humides prioritaires
Luxembourg	Réduction des risques de pollution de l'eau dans les zones sensibles
Hongrie	Investissements communaux dans le développement de l'irrigation hors des exploitations
Malte	Systèmes d'irrigation conformes aux normes communautaires et aux dispositions de la WFD
Portugal (métropole)	Stratégies de groupe pour lutter contre les pénuries d'eau
Slovénie	Éducation et certification pour les utilisateurs de systèmes d'irrigation durables

En Europe de l'Est et du Sud, les PDR proposent souvent de financer différents types de travaux connexes, portant sur la rareté de l'eau ou aidant les zones rurales à s'adapter à des conditions climatiques plus sèches. Des sommes importantes sont mises à la disposition des actions de gestion de l'eau; la modernisation des systèmes d'irrigation est considérée comme une priorité pour de nombreux PDR. On encourage les usagers à utiliser l'eau de façon plus efficace grâce à des techniques mieux informées, mieux contrôlées et plus technologiques, comme l'irrigation déficitaire (*deficit irrigation*), qui aide les agriculteurs à optimiser l'utilisation de l'eau pendant les phases de croissance de leurs cultures particulièrement

sensibles à la sécheresse. Les PDR soutiennent également les pratiques agroenvironnementales qui améliorent la capacité des sols à retenir l'eau, réduisent les risques de contamination de sources d'eau rares et protègent la vie sauvage dans les zones humides (entre autres).

En Europe de l'Ouest et du Nord, les PDR soutiennent les mesures de gestion efficace de l'eau et proposent des aides supplémentaires pour aider les zones rurales à réduire d'autres menaces liées à l'eau, en particulier les inondations et les orages. En l'occurrence, les PDR peuvent proposer de co-financer des équipements de protection des cultures (des filets anti-grêle, par exemple) et les

agriculteurs peuvent solliciter des indemnités compensatoires au regard de pratiques agricoles et de gestion des sols constituant en aval des protections utiles contre les inondations.

Par ailleurs, les zones rurales de l'UE peuvent solliciter les PDR pour obtenir des aides financières leur permettant d'améliorer leurs infrastructures afin de réduire les risques de pollution. La coopération des GAL sur les questions de gestion de l'eau est également possible au sein et entre les États membres, mais aussi avec les pays voisins. Ces approches de partenariat peuvent s'avérer particulièrement efficaces pour coordonner les travaux qui couvrent des bassins hydrographiques étendus.

Solutions agricoles

Le rôle des acteurs ruraux dans la mise en œuvre des systèmes de gestion des bassins hydrographiques a été mis en lumière par différentes conférences de haut niveau, notamment l'année dernière lors de la Conférence sur l'eau de Saragosse (*Water Conference in Zaragoza*), organisée dans le cadre des préparations européennes (*European Regional Process*) du *cinquième Forum mondial de l'eau*. Plus récemment, la conférence *Water for life* de la DG Environnement a également analysé les contributions des agriculteurs aux objectifs de la WFD et a présenté les bonnes pratiques existant dans ces domaines, par exemple des tentatives réussies de réduction de l'impact de *l'eutrophisation* sur les eaux européennes.

Les délégués à la conférence ont appris qu'environ 40 % des rivières de l'UE souffrent d'une forme ou d'une autre d'eutrophisation. Le rôle des agriculteurs en tant que conseillers pour résoudre ce problème a été démontré par un nouveau mécanisme de conseil intégré (*Integrated Advisory system*) qui a été testé avec succès au Danemark.

S'inspirant d'un manuel de bonnes pratiques agricoles (*GAP manual*) et conçu par le service consultatif sur l'agriculture du Danemark, le nouveau mécanisme a été accueilli favorablement par les agriculteurs car il accorde une priorité égale à leurs objectifs économiques et s'est avéré efficace dans la réduction de l'eutrophisation. Le projet a en outre mis l'accent sur l'importance du soutien proposé par les PDR, sur des mesures liées à l'eau mais aussi à l'agroenvironnement, et a contribué à créer une structure de services consultatifs ruraux destinés à jouer le rôle « d'agents du changement » sur des sujets d'importance comme la gestion durable de l'eau.

Aide aux bonnes pratiques

Des bonnes pratiques de gestion de l'eau rurale existent aussi dans les autres États membres, par exemple des projets faisant la démonstration de techniques durables d'optimisation de l'utilisation de l'eau en zones arides (voir *LIFEnews features 2007*) et des lignes directrices sur les stratégies de conservation de l'eau pour les exploitations agricoles (*Waterwise on the farm*).

Les actions de conservation prennent de l'importance alors que de plus en plus de pays envisagent de modifier leurs systèmes de tarification de l'eau et que l'adoption de technologies de conservation dans toutes les campagnes européennes continue d'être assistée par les co-financements spécifiques des PDR. Le FREP (*Farm Resource Efficiency Programme*) est un bon exemple de cette tendance: le programme subventionne les agriculteurs britanniques du Yorkshire qui souhaitent améliorer leur compétitivité et agir en faveur de l'environnement en réalisant de petits investissements, notamment dans des technologies de récupération des *eaux pluviales* et des systèmes de recyclage de l'eau.

Les *réseaux ruraux nationaux* (RRN) peuvent aider les intéressés à explorer d'autres informations sur les aides que proposent les PDR dans la gestion durable des ressources aquifères de l'UE et l'identification des exemples utiles de bonnes pratiques.



Le sous-comité Leader

Une troisième réunion du sous-comité Leader du REDR a eu lieu en novembre. Les représentants des organismes de développement rural, des RRN, des autorités responsables et de la Commission ont discuté des enjeux que supposait le renforcement du rôle de Leader en tant qu'outil majeur de développement rural sur la période 2007-2013.

Une série de conclusions positives ont émergé de la réunion, au terme de laquelle il a été convenu de créer trois groupes cibles chargés de faire remonter les informations. Leur tâche est d'identifier des solutions concrètes aux difficultés rencontrées pour mettre en œuvre des stratégies ascendantes dans tous les axes thématiques du développement rural, respecter les principes d'innovation de Leader dans les grandes actions des PDR et améliorer la coopération entre les réseaux de GAL, nouvellement créés ou étendus. Le matériel présenté lors de la réunion du 3e sous-comité Leader, mais aussi d'autres informations sur le champ d'application des thèmes, sont [disponibles en anglais sur le site Web du REDR](#).

Les groupes cibles, qui fonctionneront sur le principe du volontariat et seront dirigés par les membres du sous-comité, seront chargés de faire état de leur avancement lors de la prochaine réunion du sous-comité Leader, en avril. D'autres informations sur les groupes cibles sont disponibles auprès de [Kasia Panfil](#), contact du REDR.

Les premiers lauréats des «Prix de la ruralité» en Suède

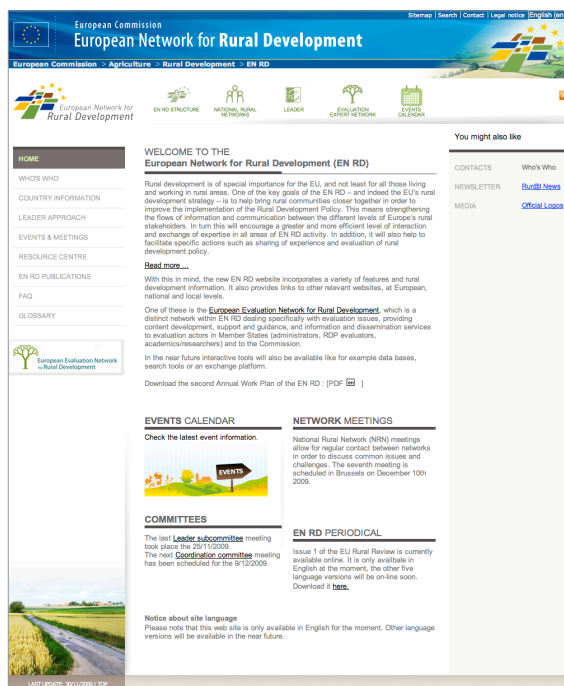
Promouvoir les bonnes pratiques est une tâche importante pour tous les RRN; celui de Suède a récemment révélé les lauréats des «Prix de la ruralité» 2009, qui récompensent les bonnes pratiques. Ces prix sont décernés à des projets de bonnes pratiques de développement rural et ont attiré plus de quarante candidats dans les quatre axes du PDR.

Cette année, les Prix de la ruralité ont été décernés lors d'une soirée de gala champêtre en octobre dernier. Quelque 300 personnes impliquées dans le développement rural en Suède ont participé au gala du RRN, y compris le ministre de l'Agriculture, Eskil Erlandsson, qui a félicité les candidats aux Prix en les qualifiant «d'exemples encourageants de la créativité et de l'esprit d'entreprise qui existe dans les campagnes suédoises et (...) de la façon dont les mesures du PDR peuvent encourager des groupes ou des individus à réaliser leurs idées».

Les projets candidats sont nommés dans les sept catégories créées pour les Prix de la ruralité du RRN. Les GAL nomment les projets Leader et les administrations préfectorales sont chargées des autres catégories. Les lauréats de cette année sont: un projet proposant des services de production de biogaz au sein des exploitations afin de réduire l'impact du transport du lisier, un jeune entrepreneur rural exploitant son propre élevage de chèvres et sa propre fromagerie, un nouveau festival sur le thème de l'œuf qui génère d'importantes recettes touristiques et un projet d'intégration culturelle en faveur de l'inclusion sociale dans les communautés rurales. Des informations supplémentaires sur les Prix de la ruralité et sur [tous les candidats 2009](#) sont disponibles en anglais auprès du [Réseau rural de Suède](#).

Évolution du site Internet

Le [site Internet du REDR](#) est un outil de mise en réseau et de communication essentiel, qui continue de s'enrichir de nouvelles informations afin de tenir les membres du REDR informés des opérations du réseau. Des informations ont récemment été ajoutées au site du réseau: les contacts de [plusieurs centaines de GAL](#) désormais établis partout en Europe, des détails sur les membres des [groupes de travail thématiques](#), du [comité de coordination du REDR](#) et du [sous-comité Leader](#).



Nouvelles approbations de financements pour le développement rural

Dans le cadre du plan européen pour la reprise économique et du bilan de santé de la PAC, de nouveaux financements ont été approuvés en novembre: 1,6 millions d'euros supplémentaires seront alloués aux PDR des États membres. Cette nouvelle série d'approbations fait suite à l'amendement préalable des PDR et avec elle, près de la moitié des PDR se sont aujourd'hui vus confirmer la disponibilité de ces nouvelles ressources budgétaires. Les approbations suivantes sont attendues en 2010.

Les États membres ont annoncé des priorités communes pour les nouveaux financements accordés en novembre: mesures du PDR soutenant les paiements agroenvironnementaux, modernisation des exploitations,

diversification dans des activités non-agricoles, paiements en faveur du bien-être des animaux, services de base pour l'économie et la population rurale et coopération pour le développement de nouveaux produits, processus et technologies dans le secteur agroalimentaire. Des informations supplémentaires sur les nouveaux financements et leur ventilation dans les différents domaines prioritaires des PDR sont [disponibles ici](#).



Coopération régionale et internationale entre les réseaux ruraux

Il existe différents types de groupes de soutien au développement rural local dans les États membres et les possibilités de coopération restent nombreuses au sein et entre ces réseaux ruraux variés. En France, on compte par exemple 25 [réseaux ruraux régionaux](#) en activité. Ils travaillent activement avec le soutien du programme de développement rural, comme en [Normandie](#) où le «[réseau rural bas-normand](#)» est engagé dans des projets visant par exemple à améliorer la chaîne d'approvisionnement alimentaire locale ou à définir le rôle à venir de l'agriculture dans le développement rural de la région. Ces initiatives de développement rural sont soutenues par différentes sources de financement, notamment par les axes du PDR de France métropolitaine.

D'autres États membres soutiennent aussi les réseaux régionaux (plus d'informations auprès des [RRN](#)). Les RRN ont notamment pour rôle de faciliter les processus de coopération, qui ne sont pas nécessairement limités à l'UE de 27 et peuvent s'étendre aux pays tiers.

La coopération est ainsi rendue possible avec les voisins de l'UE comme la Suisse, où «[regiosuisse](#)» s'intéresse aux partenariats avec d'autres pays sur des questions rurales liées à l'amélioration de la compétitivité, la durabilité environnementale, la qualité de vie et la diversification économique.

Les lecteurs de Rur@L News sont encouragés à tirer le meilleur parti des possibilités de coopération dans le cadre des PDR. [Contactez-nous](#) si vous souhaitez que nous communiquions les actions de votre réseau rural à des partenaires potentiels en Europe.

Développer les compétences rurales en Belgique

Il existe deux PDR actifs dans les zones rurales belges. L'un couvre la région de la Flandre au Nord et l'autre la Wallonie au Sud. Tous deux reconnaissent le rôle important que jouent l'éducation et la formation, ingrédients essentiels d'une agriculture européenne prospère. Un fil rouge rassemble les deux PDR: la promotion active qu'ils font de «l'investissement dans les connaissances» pour les agriculteurs jeunes ou qualifiés, comme moyen de soutenir la compétitivité et de donner naissance aux innovations connexes.

La mesure sur la formation professionnelle de l'axe 1 est le principal vecteur d'assistance des PDR à l'égard de cette aide à l'acquisition de compétences et, sur les territoires de chaque PDR, les cursus traditionnels guidés par la productivité sont aujourd'hui complétés par des formations spécialisées visant à sensibiliser les apprenants aux possibilités de diversification et aux techniques d'agriculture durable.

Cinq centres d'enseignement ont été certifiés dans la région flamande pour délivrer ces cours de formation professionnelle co-financés par le PDR dans le cadre de la mesure 111. Les cours de lancement pour jeunes agriculteurs abordent différents domaines tels que le commerce, la technologie et l'environnement. En 2007, ces formations ont été très populaires: elles ont attiré 630 participants qui ont participé à 63 cours différents et ont effectué 431 qualifications en entreprise. Des programmes de formation plus courts

sont également proposés aux candidats qualifiés et le nombre des inscriptions révèle un intérêt manifeste pour le développement de compétences dans les TIC, la gestion, l'administration et le marketing. Environ 40 % de femmes suivent ces formations et plus de 50 % sont des jeunes de moins de 40 ans.

La mesure 111 du PDR belge accorde une priorité particulière aux jeunes femmes dans ces formations professionnelles. **Les aides à la formation qu'offre le PDR wallon** inclut par exemple les cursus organisés par la [Fédération des jeunes agriculteurs](#). **Ces programmes abordent par exemple les aspects techniques et légaux de l'exploitation d'une entreprise agricole** et encouragent les étudiants à s'engager dans de nouveaux modes de travail rural.

Dans le même esprit, d'autres approches et méthodologies innovantes sont proposées par le programme délivré par le centre de recherche du [Centre pour l'agronomie et l'agro-industrie de la province de Hainaut](#) en Wallonie, autre centre d'enseignement de la région proposant des cursus financés par le PDR. Doté de structures de recherche agricole pédagogiques et d'un service de laboratoire, la mission de formation professionnelle du centre touche à l'agriculture, la foresterie et au développement de nouveaux produits, de fromagerie par exemple. Tous les cours du centre financés dans le cadre de l'axe 1 sont guidés par des objectifs stratégiques: renforcer les compétences régionales et améliorer la compétitivité de l'économie rurale.

Des informations supplémentaires sur l'approche de la Belgique en matière d'aide à la formation sont disponibles auprès des réseaux ruraux [wallon](#) et [flamand](#).

Des experts soutiennent l'agriculture biologique européenne

Un nouveau groupe d'experts de l'UE a été créé pour améliorer le secteur en pleine croissance de l'agriculture et de l'alimentation [biologiques en Europe](#). [Né des recommandations du Plan européen](#) connexe, ce nouveau rassemblement de spécialistes techniques en production biologique aidera à renforcer les cadres juridiques existants, à évaluer les bonnes pratiques parmi les systèmes en place et à les promouvoir via des structures de transfert de connaissances. **Dans un premier temps, treize experts ont été nommés par la Commission.** Un groupe d'autres membres potentiels du comité est en cours d'élaboration. [Pour en savoir plus.](#)



La politique agricole et rurale sous le mandat de Mme le Commissaire Fischer Boel

De nouvelles informations ont été publiées sur les évolutions de la politique agricole et rurale sous le mandat quinquennal de Mariann Fischer Boel en tant que commissaire à l'agriculture et au développement rural. La brochure couvre les travaux réalisés depuis 2004, y compris les réformes de la PAC, les procédures de simplification et les accords commerciaux. [Pour en savoir plus.](#)

TOURNÉE
DES ÉTATS
MEMBRES

Slovaquie

Située à l'Est de la République tchèque et au Nord de la Hongrie, la Slovaquie possède aussi des frontières avec l'Autriche, la Pologne et l'Ukraine. Le pays est essentiellement montagneux et en altitude, et si 86 % du territoire national est considéré comme rural, seule la moitié environ de la surface de la Slovaquie est utilisée par l'agriculture.

Faits et chiffres

- 40 % de la population vit en zones rurales
- L'agriculture biologique couvre environ 128 000 hectares.
- Les zones montagneuses culminent à 2 655 m.
- Les forêts couvrent près de 2 000 000 ha.

L'abondance de ressources forestières saines, de pâturages et de prairies naturelles offre d'intéressantes possibilités de développement durable dans une large diversité de produits et services ruraux. Toutefois, des problèmes structurels, des tendances démographiques défavorables, des perspectives d'emplois limitées et une économie peu diversifiée sont autant d'écueils majeurs dans l'évolution des zones rurales.

Le *PDR slovaque* prend acte de ces enjeux et les mesures qu'il propose offre aux acteurs des zones rurales les outils (notamment 2,5 milliards d'euros de co-financements européens et nationaux) nécessaires pour tirer parti des atouts des campagnes du pays. Par exemple, l'axe 1 soutient les efforts d'innovation et de coopération entre les secteurs agricole et alimentaire. Des financements spéciaux sont accordés pour aider les exploitations de semi-subsistance à s'adapter à la demande du marché; les TIC sont considérées comme un outil essentiel pour les entreprises rurales.

Les exploitations en zone montagneuse reçoivent des financements du PDR pour soutenir les économies rurales dans les zones subissant des contraintes particulières, mais aussi des paiements agroenvironnementaux pour aider à conserver la biodiversité du pays. Les atouts de l'héritage naturel du pays offrent de nombreuses possibilités de diversification économique au titre de l'axe 3, qui réserve une part de ses budgets aux projets de tourisme rural. Les GAL seront activement impliqués dans ces actions du PDR et la coopération est une autre des grandes priorités des 15 GAL slovaques. Leurs centres d'intérêt prioritaires sont le transfert de connaissances sur les méthodes Leader, puisque aucune stratégie de partenariat ascendante n'a encore été mise en œuvre dans les zones rurales du pays.

Introduire les méthodologies efficaces de Leader est donc l'une des tâches de premier plan du

réseau rural national (RRN), qui est supervisé par le ministère de l'agriculture et du développement rural. Le RRN compte aujourd'hui plus de 230 membres (notamment des groupes de la société civile et des associations d'entreprises rurales) et la majorité de ses activités sont mises en œuvre via un réseau de sept antennes régionales basées dans des organismes de développement rural existants.

Selon *Malvina Gondová*, directrice du RRN de Slovaquie, cette approche décentralisée permet au RRN d'être au plus près de ses clients. Elle explique: «Cela nous aide à comprendre les différentes nécessités de développement des différentes régions du pays. Cette stratégie est relativement récente, puisque les antennes régionales ont ouvert en avril 2009, mais nous sommes satisfaits des progrès réalisés jusqu'ici.» Elle poursuit en précisant que «le développement de capacités reste au cœur des objectifs du RRN et nous avons lancé un programme d'événements pour indiquer aux acteurs des zones rurales comment ils peuvent utiliser les ressources du PDR».

Jusqu'en novembre, 35 séminaires ruraux ont attiré 1551 participants et davantage encore se sont engagés dans les actions de développement de capacités du RRN au plan national, comme la récente *conférence internationale sur le développement rural*. Les capacités de mise en réseau des GAL ont été fort bien accueillies lors de la conférence, qui s'est appuyée sur les expériences internationales en matière de stratégies Leader et a créé des liens de coopération future sur plusieurs projets du PDR actuellement en cours.

Par exemple, sur le seul axe 1, le PDR a soutenu 1451 projets (jusqu'en octobre 2009) à hauteur de près de 75 % du budget de l'axe 1 et prévoit des réformes structurelles ou des actions de formation pour améliorer la compétitivité rurale. D'autres financements restent disponibles au

titre de l'axe 2 du PDR, mais l'environnement rural de la Slovaquie a d'ores et déjà bénéficié de 195 millions d'euros de financements du PDR, qui sont venus soutenir 8 407 projets et bénéficiaires engagés dans la conservation de l'environnement rural, la gestion du changement climatique, la protection des ressources aquifères et la conservation des sols.

Les projets de l'axe 3 ont également progressé avec régularité. Soixante-six d'entre eux, représentant un investissement de 29,2 millions d'euros, soutiennent activement des initiatives de tourisme rural, des travaux de rénovation de villages, des programmes d'éducation communautaires et des centrales d'énergie renouvelable. L'essentiel du budget de l'axe 4 de la Slovaquie est en cours de distribution au nouveau réseau de GAL (15 GAL ont déjà été approuvés en 2009) et le RRN travaille en étroite collaboration avec ces acteurs pour garantir la bonne utilisation des ressources du PDR.

Le *site Internet du RRN slovaque* propose des informations complémentaires sur le soutien apporté aux GAL, sur l'approche régionale décentralisée et sur les possibilités de coopération transnationale avec les partenaires slovaques du PDR.



Post-scriptum festif

Nous souhaitons présenter à nos lecteurs tous nos vœux de fin d'année et leur souhaiter le meilleur pour l'année 2010 à venir.

POUR EN
SAVOIR
PLUS

POUR EN SAVOIR PLUS

Reseau Européen de développement rural:

<http://enrd.ec.europa.eu>

Politique de développement rural UE 2007-13

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

Direction Générale Agriculture et Développement rural

http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Le Réseau européen d'évaluation

http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_fr.htm

RURAL NEWS Contributions/Événement

N'oubliez pas de nous informer sur vos activités en matière de développement rural dans votre région. Veuillez envoyer vos commentaires à newsletter@enrd.eu

Abonnements

Vous pouvez souscrire ou annuler un abonnement pour vous-même ou pour quelqu'un que vous connaissez et modifier vos coordonnées en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante :

newsletter@enrd.eu

Contactez le Contact Point

Si vous souhaitez contacter le EN RD Contact Point, veuillez noter les coordonnées suivantes :

Téléphone: 00 32 2 235 2020

Télécopie: 00 32 2 280 04 38

Email: info@enrd.eu

ISSN 1831-4872



9 771 831 487001